

Développement et innovation pour extraire les granulats marins : le *DC Orisant*, un navire d'exception multi usages Kinderdijk / Rotterdam (Pays-Bas)

Mardi 24 avril 2018

Le GMB-Sim, Groupement des membres belges de la Sim, organise une journée particulièrement technique sur l'évolution en matière d'extraction des granulats et sables marins. Ce sera l'occasion de découvrir, sur le chantier naval lui-même, les technologies et les contraintes très spécifiques de la construction d'un navire de dragage et de traitement primaire.

L'après-midi de cette visite se déroulera sur le navire lui-même dont l'équipement est en cours de finition. Celui-ci, muni de tout l'appareillage de dragage, dispose des équipements de prétraitement et particulièrement de déchargement autonome à très haut débit. Les différentes possibilités d'intervention de cet outil exceptionnel portent sur des domaines variés tels que le support aux travaux d'installation des champs éoliens, le remblaiement de plages et les dragages d'entretien. Les exposés porteront également sur les équipements directement conçus par le chantier dont ce type de navire est une spécialité reconnue.



©IHC Kinderdijk

Image de synthèse du navire sablier DC Orisant.

C'est une opportunité exceptionnelle d'avoir accès à des équipements qui sont en principe en flux tendu et donc non visitables pour deux raisons. La première, pour les contraintes de sécurité et, la seconde, parce qu'ils vivent au quotidien les contingences de planning que la nature et la mer leur imposent.

Quelques exposés mettront en lumière, d'une part le contexte géologique et les principes des concessions d'extraction et de dragage et, d'autre part, les technologies propres aux granulats et sables avec la présence permanente de "l'eau" au cours de leur traitement.

programme

- 7 h 30 **Choix 1 : Rendez-vous siège de la FedieX**, rue Édouard Belin 7, B 1435 Mont-Saint-Guibert
Déplacement en covoiturage vers Kinderdijk (Pays-Bas)
- 9 h 10 **Choix 2 : Rendez-vous à la gare Rotterdam Centraal**. Les arrivants à cette gare seront mis en relation afin de faciliter le transfert vers le chantier naval : Royal IHC, Smitweg 6, NL 2960 Kinderdijk. T +31 88 015 25 35. Le chantier naval se situe à 24 km et 45 min de Rotterdam Centraal
- 10 h 30 Accueil au chantier naval IHC Kinderdijk
- 10 h 45 **Exposés sur les sables marins en Belgique**, par Marc Roche (SPF) et présentations techniques
- 12 h 30 **Déjeuner sur place**
- 13 h 30 **Présentation du chantier naval IHC**, par Richard de Gouw, Project Manager, et le groupe DC, De Cloedt
- 14 h 00 **Visite du navire et exposés complémentaires**
- 16 h 30 Fin de la journée

important

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.
Nous vous recommandons de disposer de bonnes chaussures de marche.
Les EPI sont fournis sur place.

conditions générales

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

important

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :
Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71
E-mail : contact@lasim.org

Bulletin d'inscription

Journée technique GMB-Sim

Mardi 24 avril 2018

Développement et innovation pour extraire les granulats marins : *le DC Orisant*, un navire d'exception multi usages - Kinderdijk / Rotterdam (Pays-Bas)

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : E-mail :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Secteur : administration - organisme public recherche - ingénierie enseignement fédération - association

industrie fabricant de produit finis exploitant constructeur - fournisseur autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation : 52 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : /

65 € TTC pour les non-membres

Choix 1 (rdv Fediex) Choix 2 (rdv gare Rotterdam Centraal) Choix 3 - Se rendra par ses propres moyens

→ Je règle par CB Eurocard Mastercard Visa American Express

N° : / / /

Date d'expiration : / 3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire :

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT18-06) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

www.lasim.org